



**BANQUES LCL
ET ASSURANCES**
S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

INFO CSE MED

20 Mai 2022



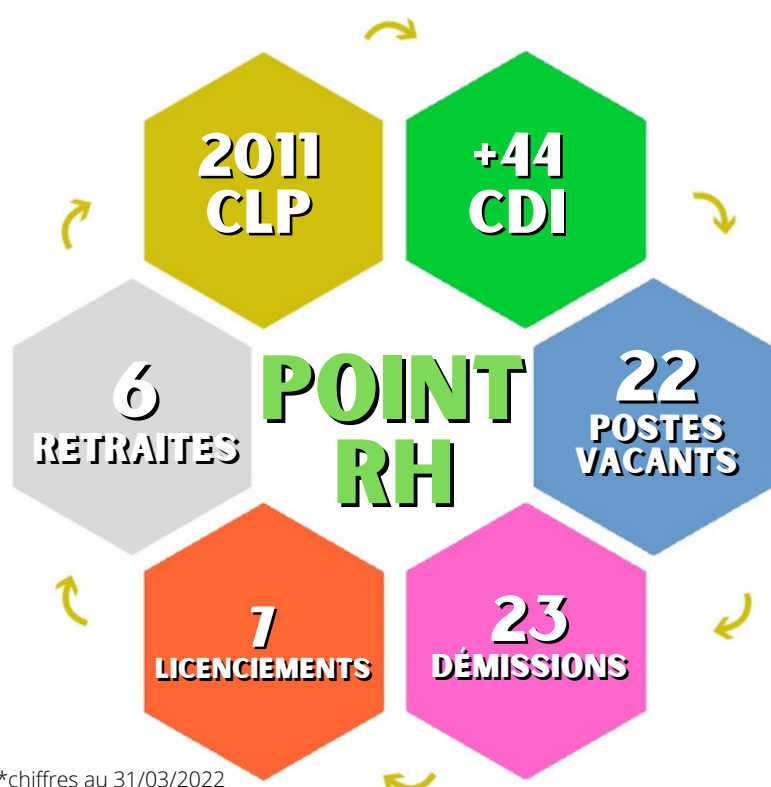
ACCUEIL ET PRÉSENTATION DE NOTRE NOUVELLE DDR ET PRÉSIDENTE DU CSE : DOMINIQUE PIOT



Entrée au Crédit Lyonnais en 1991, elle a travaillé quelques années en Entreprises, puis dans différents services. Après le rachat par le Crédit Agricole, elle a décidé de rejoindre le Réseau Retail et a pris la direction d'une DR à Paris. Puis elle rejoint Villejuif où elle prend la responsabilité des Risques avant de prendre la direction d'une Direction De Réseau.

Elle nous explique son mode de fonctionnement, axé sur l'écoute car elle a bien conscience que notre rôle est d'être au service de nos équipes, en tant que Représentants du Personnel. Elle croit en la vertu du débat contradictoire. Elle nous indique qu'elle va passer beaucoup de temps sur le terrain pour "sentir l'ambiance, capter les humeurs, les ressentis, les freins, et prendre la température... entre ce qu'on entend et la réalité du terrain." Elle nous indique que ses visites se font sans le DR. Elle y va seule et si le DGA est là elle lui demande de ne pas trop parler, afin de laisser chaque collègue s'exprimer librement.

La CFDT salue cette démarche qu'elle juge bienveillante. Souhaitons que l'arrivée de Mme PIOT soit le signe d'un profond changement en Méditerranée, tant sur le management que sur les conditions de travail de tous.



- Lettres de mission : 33
- Congés sabbatiques : 30
- Contrats d'alternance : 46
- CDD : 32
- Mobilités Groupe : 2 entrées / 1 sortie
- Détails licenciements : 2 pour absence injustifiée / 5 pour inaptitude

*chiffres au 31/03/2022

TRAVAUX VALIDÉS

- **Regroupement Céret, Argelès-sur-Mer et Elne** : La **CFDT** a émis un avis **favorable** à ce projet de regroupement. Elle émet, toutefois, une réserve. Comme pour tous les dossiers de regroupements qui nous sont présentés, nous n'avons aucune étude d'impact sur la charge de travail. La **CFDT** aura une attention particulière sur le poste du DA Adjoint.

PROJETS TRAVAUX



- **Regroupement de Limoux vers Carcassonne Pont Rouge** : La CFDT a rappelé à la direction que le multisite de Carcassonne était concerné par deux fermetures : Limoux et Castelnaudary. Unaniment, les élus ont demandé le report de ce dossier afin d'avoir une présentation complète et mieux appréhender l'impact global de ce projet. Pour rappel, il est prévu de réduire les agences de moitié, en passant de 4 à 2 sites. La CFDT a alerté la Direction sur les premières conséquences humaines de ce projet avec la démission, à date, de 4 salariés. Elle l'a également sensibilisé sur le fort risque d'attrition lié à la distance géographique entre ces deux sites et la ville de Carcassonne.
- **Travaux Aix Jas de Bouffan** : 3 semaines de travaux agence fermée + 2 jours de réouverture du 29 août au 21 septembre 2022. Type de travaux : Refresh+ sans espace partagé (3 bureaux). Les élus CFDT demandent qu'à l'occasion de cette rénovation, qui aurait mérité de vrais travaux, soit embarquée la création d'un quatrième bureau. Vos élus demandent également que les moyens de paiement soient déplacés sur l'agence de Aix Pont de l'Arc plutôt que celle du Tholonet pour préserver la satisfaction des clients.
- **Travaux Marseille Pointe Rouge** : 3 semaines de travaux agence fermée du 05 au 28 septembre 2022. Type Refresh+ sans espace partagé. Nous avons demandé à la direction la possibilité d'agrandir le break qui est vraiment petit (point appuyé également par notre nouvelle DDR), l'agrandissement du petit bureau du fond de l'agence qui ne respecte pas la longueur de dégagement légale. L'agence conserve ses 5 bureaux pour 3 salariés, nous avons demandé à la direction si elle compte créer deux postes sur Pointe Rouge.



SORTIE *anticipée*

**Vous êtes maman
(enfant biologique ou
adoptif de moins de 16
ans) et salariée LCL au
31 mai ?**

**Vous bénéficiez d'une
heure de sortie
anticipée à prendre
avant le 31 juillet 2022 !**

JOURS DE FRACTIONNEMENT

**Rappel : afin de bénéficier de 2
jours de congés supplémentaires
(fractionnement) vous devez poser
vos Congés Annuels comme suit :**

- 3 semaines en période été
(entre le 1er mai et le 31
octobre) dont 2 consécutives.
- 2 semaines en période hiver
(entre le 1er novembre et le 30
avril).

Vos élus CSE :

Cfdt:

Ludovic MARTIN (06 45 50 43 73) / Nathalie CHABRAND (06 28 35 09 03) / Franck LERBOURG (06 64 32 32 97) /
Frédéric FIOL (06 30 25 97 46) / Valérie RIEU-CHICHE (06 70 53 01 19)
Représentant Syndical : Christelle FAMILIAR (06 03 15 78 66)